



INFORMATIONS PRATIQUES

• Contacts : M. Aliou Aoudi Diallo, Conseiller Energie, Ministère de l'énergie (Email : alioudialloaoudi@gmail.com; Téléphone : +227 94842268) ou M. Affouda Leon Biaou, Banque mondiale (Email : abiaou1@worldbank.org; Téléphone : +1202 203-8673) ou Sonia Lioret, AFD (liorets@afd.fr) ou Aude Rossignol, Alliance Sahel (aude.rossignol@giz.de).

• Partenaires à l'organisation : Alliance Sahel, Banque Mondiale, Agence Française de Développement, Banque Africaine de Développement, Union Européenne.

séans



1^{ère} TABLE RONDE ALLIANCE SAHEL

Accélération de l'Accès à l'Électricité au Niger :
Défis et Opportunités de la Mise en Œuvre de
la Stratégie Nationale

4-5 | BRAVIA
Novembre 2020 | HOTEL



► CONTEXTE

Situé en Afrique de l'Ouest dans la région du Sahel, le Niger reste confronté, malgré ses importants efforts, à de nombreux défis de développement, dont un très faible accès durable aux services énergétiques modernes. Seulement 1 pourcent de la population rurale, où résident encore plus de 80% de la population, a accès à l'électricité. Le taux d'accès national à l'électricité s'est établi autour de 13% en 2018 ; l'accès reste donc faible du point de vue de quantité, qualité et fiabilité des services dans les centres urbains.

Afin d'adresser la multitude de défis qui caractérise le secteur de l'électricité au Niger, le Gouvernement a adopté le **Document de Politique Nationale de l'Électricité** (DPNE) qui s'articule sur les piliers principaux suivants : (1) assurer, sur la base d'un principe de justice sociale, l'accès universel à l'électricité pour tous les Nigériens ; et (2) valoriser les ressources énergétiques nationales afin de produire 80 pourcent du besoin en électricité d'ici 2035 en s'associant avec le secteur privé. Le DPNE s'inscrit en droite ligne de la **Stratégie pour le Développement Durable et la Croissance Inclusive** (SDDCI - Niger 2035) et son premier **Plan de Développement Économique et Social** (PDES 2017-2021) que le Gouvernement a adoptés en 2017. Le pays se trouve donc à la croisée des chemins de son développement socioéconomique en positionnant l'accès à l'électricité comme moteur de la croissance aussi bien du point de vue du capital humain (éducation, santé, accès à l'eau, à l'information, etc.) que de l'économie rurale et du processus de décentralisation (irrigation, secteur agroalimentaire, activités génératrices de revenus, emploi des jeunes, autonomisation des femmes, etc.).

La **Stratégie Nationale d'Accès à l'Électricité** adoptée en Octobre 2018 (SNAE, Décret No. 2018-743) sert à canaliser et centraliser les efforts d'électrification. La SNAE est ainsi l'instrument principal du Gouvernement et de ses partenaires, publics et privés, pour contribuer à l'objectif de l'Alliance Sahel de doubler l'accès à l'électricité dans la région d'ici 2023. L'objectif est d'amorcer le premier pas vers l'accès universel à l'électricité d'ici 2030, comme indiqué dans l'Objectif de Développement Durable 7 des Nations Unies.

Le **Plan Directeur d'Accès à l'Électricité** (PDAE) accompagnant la SNAE fournit la programmation optimale des investissements pour atteindre l'objectif majeur de couverture d'au moins 80% de l'ensemble du territoire national d'ici 2035, dont 56% via le réseau, 16% via les mini-réseaux et le reste (8%) via des systèmes individuels. Les investissements requis sont estimés à 1 100 milliards de francs CFA (environ 1,8 milliards de dollars US) d'ici 2035. Ceux-ci devront se focaliser sur : (1) **la construction des dorsales des systèmes de transport et de distribution**, la modernisation, le renforcement, **l'extension et la densification des réseaux de transport et de distribution existants et nouveaux** ; (2) la mise en place de **mini-réseaux verts isolés** ; et (3) la promotion de **systèmes solaires autonomes**. La première phase du PDAE vise l'accélération de la cadence d'électrification et de l'accès, avec un minimum de 2.000 localités à électrifier pour atteindre un taux d'accès d'au moins 50% sur le territoire national.

Pour répondre à la demande croissante issue de l'expansion des services d'électricité, le Schéma Directeur **Production et Transport** (SDPT), en cours de finalisation, fournira la planification et la programmation à moindre coût des investissements requis pour l'approvisionnement électrique jusqu'en 2035. Parallèlement, le Gouvernement a ouvert depuis les cinq dernières années un vaste chantier de réformes pour améliorer progressivement la viabilité et l'équilibre financier du secteur de l'électricité. Dans un contexte d'élargissement rapide de la base de clientèle de la NIGELEC et des zones desservies, ces réformes sont cruciales.

► OBJECTIFS

Cette Table Ronde, la première de la série supportée par l'Alliance Sahel, vise à discuter les mécanismes nécessaires pour accélérer l'électrification au Niger vers l'accès universel d'ici 2030. La Table Ronde fournira une plateforme d'échange et de dialogue entre le Gouvernement, les partenaires techniques et financiers et le secteur privé afin de :

- (1) Faire l'état des lieux du secteur de l'électricité et évaluer le cadre réglementaire et les réformes ;
- (2) Identifier les **défis opérationnels** de mise-en-œuvre des projets d'électrification en cours et proposer des solutions pratiques et concrètes ; et
- (3) Présenter la Stratégie Nationale d'Accès à l'Électricité (SNAE) qui vise à atteindre un taux d'accès à l'électricité de 80% dans l'ensemble du pays et discuter **des besoins de financement** pour sa mise en œuvre.



20% des populations du Niger ont accès à l'électricité



Ce taux baisse à 5% en zones rurales où vivent 80% de la population

80%

Niger, une stratégie nationale d'accès à l'électricité avec un objectif de 80% de taux d'accès en 2035 ;



Investissements de \$1.1 milliards requis pour doubler l'accès en 2025 au Niger ;



76% de branchements par le réseau et 24% par les mini-réseaux et systèmes solaires hors réseau en 2035 ;



Le Niger : un objectif de 30% d'énergies renouvelables produites localement de son mix énergétique à l'horizon 2030.